



Municipalité régionale de comté de Matawinie

3184, Première Avenue, Rawdon (Québec) J0K 1S0

Tél. : 450.834.5441 1.800.264.5441 Téléc. : 450.834.6560

Le 24 novembre 2022

Aux organismes et entreprises représentant les utilisateurs du territoire forestier de l'unité d'aménagement 062-71

Objet : Nomination des représentants à la Table locale de gestion intégrée des ressources et du territoire (Table GIRT) 062

Madame/Monsieur,

Les tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (aussi appelées tables GIRT) collaborent à l'élaboration de la planification forestière réalisée par le Gouvernement du Québec. Ces tables s'assurent que les intérêts et les préoccupations des personnes et organismes concernés par les activités d'aménagement forestier sur le territoire public sont considérés. La Table GIRT 062 remplit ce rôle sur le territoire de l'unité d'aménagement 062-71, située dans les MRC de Matawinie et de D'Autray.

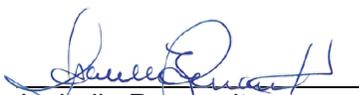
La composition des tables est encadrée par la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (article 55). D'autres organismes non mentionnés dans la loi sont également invités pour assurer la juste représentation de l'ensemble des utilisateurs du territoire forestier public.

La nomination des délégués et substituts siégeant à la Table GIRT 062 a lieu tous les trois ans. Puisque l'actuel mandat des représentants se termine le 31 décembre prochain, vous êtes invités à les renommer sous la forme de désignations écrites. Les nominations doivent être transmises à la coordination de la Table GIRT 062 et entreront en vigueur dès le 31 janvier 2023.

Vous trouverez, à la lecture des documents annexés, le mode de fonctionnement de cette Table ainsi que les rôles et mandats des délégués. Si vous avez des questions à propos de ces documents, n'hésitez pas à contacter Mme Arianne Sylvestre, à l'adresse asyvestre@matawinie.org ou au 450 834-5441 poste 7081.

En vous remerciant de l'attention portée à la présente, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos plus cordiales salutations.

La préfète de la MRC de Matawinie et présidente de la Table GIRT 062


Isabelle Perreault

IP/FNR/CE/as

Pièces jointes (4)

Communauté autochtone (1) ¹	
Communauté Atikamekw de Manawan	
Municipalités régionales de comté (2) ¹	
MRC de Matawinie	MRC de D'Autray
Bénéficiaires de garantie d'approvisionnement (3) ¹	
Domtar inc.	Portes & fenêtres Yvon Bordeleau & Fils inc.
Groupe Crête Chertsey inc.	Produits forestiers Arbec inc.
Scierie St-Michel inc.	Maibec inc.
La Compagnie Commonwealth Plywood Itée	Produits forestiers Lachance inc.
Le Spécialiste du bardeau de cèdre inc.	
Toute entreprise détenant une garantie d'approvisionnement (GA) ou un permis de récolte aux fins d'approvisionnement d'une usine de transformation du bois (PRAU) sur le territoire de l'unité d'aménagement 062-71.	
Organismes gestionnaires de zones d'exploitation contrôlée (2) ¹	
ZEC Boullé	ZEC des Nymphes
ZEC Collin	ZEC Lavigne
Titulaires de permis de pourvoirie (2) ¹	
Association des pourvoiries de Lanaudière	Pourvoirie du lac Croche
Fédération des pourvoiries du Québec	Pourvoirie du Milieu
Canadaventure	Pourvoirie Kan-À-Mouche
Centre du pourvoyeur Mastigouche Itée	Pourvoirie Évasion Plein Air Trudeau
Pourvoirie Le Vent de la Savane inc.	Pourvoirie Pavillon Basilières
Pourvoirie Auberge la Barrière	Pourvoirie Pignon Rouge Mokocan
Pourvoirie Au pays de Réal Massé inc.	Pourvoirie Richard
Pourvoirie Coin Lavigne	Pourvoirie St-Zénon
Pourvoirie Domaine Bazinet	Domaine du Renard Bleu

¹ Nombre de délégués possible pour chaque catégorie d'utilisateur. Chaque poste de délégué implique la nomination d'un substitut, à l'exception des MRC et de la communauté autochtone qui bénéficient de deux substituts pour chaque délégué.

Pourvoirie du Lac-du-Repos	
Tout organisme avec droits exclusifs ou droits non exclusifs titulaires d'un permis sur le territoire de l'unité d'aménagement 062-71.	
Organismes — Réserve faunique (1) ¹	
Réserve faunique Rouge-Matawin	Réserve faunique Mastigouche
Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq)	
Titulaires de permis de piégeage détenant un bail de droits exclusifs de piégeage (1) ¹	
Association des trappeurs professionnels du Québec	
Conseil régional de l'environnement (1) ¹	
Conseil régional de l'environnement de Lanaudière	
Titulaires de permis de culture et d'exploitation d'érablière à des fins acéricoles (1) ¹	
Représentant de producteurs acéricoles	Détenteur d'un permis acéricole
Organisme de bassin versant (1) ¹	
AGIR Maskinongé	BVSM (Rivière St-Maurice)
CARA	
VHR (1) ¹	
Association régionale de clubs quad	
Fédération des clubs de motoneigistes du Québec	
Fédération québécoise des clubs Quads	
Détenteur de bail de villégiature (1) ¹	
Regroupement des locataires des terres publiques du Québec	
Autres utilisateurs (1) ¹	
Associations de chasse et pêche	Associations de tourisme
Associations de producteurs agricoles	Détenteur de bail à des fins agricoles



Consentement de diffusion des renseignements

Le présent formulaire vise à confirmer les renseignements que les délégués et les substituts de la Table GIRT 062 consentent à voir diffusés.

Par la présente, j'accepte que soient diffusés les renseignements suivants dans le cadre de mes fonctions à la *Table locale de gestion intégrée des ressources et du territoire 062*.

Renseignements pouvant être transmis à la demande d'un utilisateur.

Nom : _____

Organisme : _____

Courriel : _____

Téléphone 1 : _____

Téléphone 2 : _____

Adresse postale : _____

Renseignements pouvant figurer sur le site Internet de la Table GIRT062.

Nom : _____

Organisme : _____

Courriel : _____

Téléphone 1 : _____

Téléphone 2 : _____

Adresse postale : _____

Nom en lettres moulées

Signature

Date



Désignation d'un délégué et de son substitut

La nomination des représentants des utilisateurs du territoire forestier public a lieu tous les trois ans et vise à renouveler le mandat des délégués et des substituts siégeant à la Table GIRT 062 qui couvre le territoire de l'unité d'aménagement 062-71, située dans les MRC de Matawinie et de D'Autray. L'actuel mandat des délégués des divers catégories d'utilisateurs se termine le 31 décembre prochain. Vous êtes donc invités à nommer vos représentants sous la forme de désignations écrites.

Les nominations doivent être transmises à la coordination de la Table GIRT 062 et entreront en vigueur dès le 31 janvier 2023. Pour ce faire, veuillez nous retourner les documents suivants complétés, dûment signés et accompagnés d'une résolution de votre organisme ou d'une désignation de votre entreprise.

- Formulaire de désignation du délégué/substitut
- Formulaire d'engagement du délégué/substitut
- Consentement de diffusion de renseignements
- Une résolution de votre organisme

Notez que les organismes admissibles à une même catégorie d'utilisateurs doivent s'entendre entre elles afin de combler l'ensemble des sièges leur étant alloués. Dans le cas où la coordination de la Table GIRT 062 recevrait plus de nominations que de sièges disponibles, les organismes concernés seront contactés afin qu'ils rectifient les nominations.

Si vous avez des questions à propos de ces documents, n'hésitez pas à contacter Mme Arianne Sylvestre, à l'adresse asylvestre@matawinie.org ou au 450 834-5441 poste 7081.

Catégorie d'utilisateurs : _____

Identification du délégué

Par la présente, nous confirmons la nomination de _____,
en tant que délégué à la Table GIRT 062.

Signature du délégué

Date

Identification du substitut

Par la présente, nous confirmons la nomination de _____,
en tant que substitut à la Table GIRT 062.

Signature du substitut

Date



La Table locale de gestion intégrée des ressources et du territoire a pour but d'assurer la prise en compte des intérêts et préoccupations des personnes et organismes touchés par les activités d'aménagement forestier (*LADTF*, article 55, paragraphe 10).

Je, soussigné (e) _____, m'engage à faire connaître les intérêts et préoccupations des utilisateurs du milieu forestier de la catégorie pour laquelle j'ai été désigné.

Je reconnais avoir été nommé afin de participer à la Table GIRT à titre de :

- personne-ressource sur l'utilisation et le développement des ressources et du territoire;
- représentant des intérêts particuliers d'un secteur;
- collaborateur à l'identification de mesures d'harmonisation.

L'éthique du fonctionnement

Je m'engage à respecter l'éthique nécessaire au bon fonctionnement de la Table GIRT et à y participer sur une base volontaire et en toute bonne foi. Les travaux de la Table GIRT doivent permettre le partage de l'information et le transfert de connaissances. Pour y contribuer, mes échanges doivent se faire dans un climat de confiance et de transparence. Ma participation doit se faire dans le respect des valeurs et des opinions de chacun.

Rôles du délégué

Je comprends que mon rôle de délégué fait partie de la structure légale de la Table GIRT, tel que défini à l'article 55, paragraphe 10 de la *LADTF*. Par conséquent, je consens à remplir les fonctions suivantes :

- Être présent et participer aux rencontres de la Table GIRT 062 et ses sous-comités;
- Diffuser l'information reçue dans le cadre de ma fonction de délégué auprès des utilisateurs de la catégorie pour laquelle j'ai été désigné;
- Poser les actions nécessaires à la collecte des enjeux, préoccupations et intérêts des utilisateurs de la catégorie pour laquelle j'ai été désigné.

Signature du délégué/substitut

Date